Karim, en visite scolaire, refoulé à l'entrée d'une centrale nucléaire

25/02/2014 à 12h49

*Le lycéen de 16 ans, connu **"défavorablement des services de justice"**, n'a pas pu accompagner ses camarades lors de la visite. De la "discrimination raciale" selon sa mère.*



Karim, 16 ans, est "blessé". Vendredi 21 février, alors qu'il est en sortie scolaire avec cinq autres camarades de classe, l'adolescent s'est vu refuser le droit d'entrer dans la centrale nucléaire de Saint-Alban-de-Roche (Isère).
La mère du jeune homme dément totalement les accusations que la centrale a fait peser sur son fils. Choquée, **elle souhaite porter plainte pour discrimination**: "C'est n'importe quoi, ce sont des menteurs. Il a 16 ans et demi, ce n'est pas un délinquant. On veut salir mon fils, c'est de l'humiliation, de la discrimination raciale."

Lenouvelobs